

**Procès-verbaux des séances du conseil municipal
de Kinnear's Mills,
MRC des Appalaches (Québec)**

**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal
tenue à la salle municipale,
120, rue des Églises, Kinnear's Mills,
le lundi 9 janvier 2012, à 20 heures**

La séance est présidée par le maire, M. Paul Vachon

Présents : Mesdames Céline Landry, Michelle Pageau et Messieurs Michel Breton, Vincent Blais, James Allan et Patrice Nadeau.

La directrice générale et secrétaire-trésorière, Mme Claudette Perreault, agit à titre de secrétaire de la séance.

2012-001 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire ouvre la séance à 20 h en souhaitant la bienvenue aux personnes présentes.

2012-002 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour de la séance en laissant le point *Divers* ouvert à tout autre sujet de discussion.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption des procès-verbaux des dernières séances ;
4. Cotisation à l'Association des directeurs municipaux du Québec ;
5. Dépôt d'un avis de motion en vue de l'adoption d'un règlement décrétant la rémunération et l'allocation de dépenses des élus municipaux ;
6. Adoption du projet de règlement numéro 445 décrétant la rémunération et l'allocation de dépenses des élus municipaux ;
7. Salaires et tarifs pour l'année 2012 ;
8. Activités de mise en valeur de la Rivière Osgood ;
9. Autorisation à la MRC des Appalaches pour la refonte des règlements municipaux ;
10. Facturation pour le paiement final 2010 du service incendie ;
11. Commissaire à l'assermentation ;
12. Dépôt d'un avis de motion en vue de l'abrogation du règlement numéro 382 relatif à l'imposition d'un droit supplétif en matière de mutation immobilière ;
13. Résolution d'appui à la résolution des membres du centre régional de services aux bibliothèques publiques de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches (CRSBP CNCA) ;
14. Numérique Technologies (site internet de la municipalité de Kinnear's Mills ;
15. Souper des bénévoles ;
16. Entente intermunicipale en matière de loisirs ;
17. Correspondance ;
18. Comptes du mois ;
19. Période de questions ;
20. Divers ;
21. Levée de la séance.

**Procès-verbaux des séances du conseil municipal
de Kinnear's Mills
MRC des Appalaches (Québec)**

2012-003 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES DERNIÈRES SÉANCES

ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal, au moins 48 heures avant la tenue des présentes ;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter tel quel les procès-verbaux de la séance ordinaire du 5 décembre 2011 et la séance extraordinaire publique concernant le budget du 12 décembre 2011.

2012-004 COTISATION À L'ASSOCIATION DES DIRECTEURS MUNICIPAUX DU QUÉBEC

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser une dépense de 380 \$ plus taxes afin de payer les frais de cotisation, pour 2012, de la directrice générale à l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ).

DÉPÔT D'UN AVIS DE MOTION EN VUE DE L'ADOPTION D'UN RÈGLEMENT DÉCRÉTANT LA RÉMUNÉRATION ET L'ALLOCATION DE DÉPENSES DES ÉLUS MUNICIPAUX

M. le conseiller Vincent Blais dépose un avis de motion en vue de l'adoption, lors d'une séance subséquente, d'un règlement décrétant la rémunération et l'allocation de dépenses des élus municipaux. Une dispense de lecture est également déposée.

2012-005 ADOPTION DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 445 DÉCRÉTANT LA RÉMUNÉRATION ET L'ALLOCATION DE DÉPENSES DES ÉLUS MUNICIPAUX

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont reçu une copie du projet de règlement numéro 445 au moins deux jours juridiques avant la présente ;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres présents déclarent avoir lu le projet de règlement et renonce à sa lecture ;

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été déposé avant l'adoption du règlement;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter le projet de règlement numéro 445 décrétant la rémunération et l'allocation de dépenses des élus municipaux.

2012-006 SALAIRES ET TARIFS POUR L'ANNÉE 2012

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'établir comme suit les salaires et tarifs de la municipalité en 2012 :

Pour la directrice générale/secrétaire-trésorière : 19,35 \$ de l'heure.

Pour la secrétaire-trésorière adjointe : 13,49 \$ de l'heure.

Les inspecteurs : 17,59 \$ de l'heure

Pour les élus, les salaires sont indexés au début de chaque année en fonction du taux d'inflation.

**Procès-verbaux des séances du conseil municipal
de Kinnear's Mills,
MRC des Appalaches (Québec)**

Main-d'œuvre :

Journaliers affectés à des travaux légers : salaire horaire minimum.

Journaliers affectés à des travaux de voirie : 11,31 \$ de l'heure.

Journaliers affectés à des travaux d'entretien ménager : 10,80 \$ de l'heure.

Journaliers affectés à des travaux d'entretien mécanique : 15,95 \$ de l'heure.

Équipement :

Le tarif est déterminé par l'inspecteur municipal et varie selon l'équipement fourni par le journalier.

Kilométrage :

Inspecteur en voirie (travaux de voirie exclusivement) : 0,47 \$ / km.

Autres employés pour déplacements divers, y compris l'inspecteur en voirie :
0,43 \$ / km

2012-007 ACTIVITÉS DE MISE EN VALEUR DE LA RIVIÈRE OSGOOD

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de nommer monsieur Mathieu Wera-Bussière responsable des activités prévues pour l'année 2012 en ce qui concerne la mise en valeur et les activités de pêche dans la rivière Osgood et d'autoriser celui-ci à effectuer les démarches nécessaires pour l'obtention des subventions requises pour ces activités.

**2012-008 AUTORISATION À LA MRC POUR LA REFONTE DES RÈGLEMENTS
MUNICIPAUX**

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la MRC à procéder à la refonte des règlements municipaux suivants : règlements de zonage, de construction, de permis et certificats et de lotissement.

**2012-009 FACTURATION POUR LE PAIEMENT FINAL 2011 DU SERVICE
INCENDIE**

ATTENDU QUE, la facturation a été faite selon l'entente intermunicipale incendie.

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité des conseillers de payer la facture pour le paiement final de 2011.

2012-010 COMMISSAIRE À L'ASSERMENTATION

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser Claudette Perreault, directrice générale et secrétaire-trésorière, à formuler une demande auprès du Ministère de la Justice afin d'être commissaire à l'assermentation et de payer les frais s'y rattachant (53 \$)

**DÉPÔT D'UN AVIS DE MOTION EN VUE DE L'ABROGATION DU
RÈGLEMENT NUMÉRO 382 RELATIF À L'IMPOSITION D'UN DROIT
SUPPLÉTIF EN MATIÈRE DE MUTATION IMMOBILIÈRE**

M. le conseiller Patrice Nadeau dépose un avis de motion en vue de l'abrogation lors d'une séance subséquente du règlement numéro 382 relatif à l'imposition d'un droit supplétif en matière de mutation immobilière.

Procès-verbaux des séances du conseil municipal
de Kinnear's Mills
MRC des Appalaches (Québec)

2012-011

RÉSOLUTION D'APPUI À LA RÉSOLUTION DES MEMBRES DU CENTRE RÉGIONAL DE SERVICES AUX BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES DE LA CAPITALE-NATIONALE ET DE LA CHAUDIÈRE-APPALACHES (CRSBP CNCA)

CONSIDÉRANT QUE le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCCF) ne subventionnera plus le Réseau BIBLIO CNCA pour les municipalités de plus de 5000 habitants à compter de 2013 et que, par conséquent, ces municipalités ne pourront plus être affiliées audit réseau ;

CONSIDÉRANT QUE la décision du MCCCF est basée sur des données qui ont été établies il y a plus de trente ans qui ne correspondent plus à la réalité actuelle du milieu municipal ;

CONSIDÉRANT QU'au moins six municipalités dans les régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches seront directement touchées par la décision du MCCCF ;

CONSIDÉRANT QUE la décision du MCCCF aura des impacts importants sur le plan financier et organisationnel des bibliothèques concernées ;

CONSIDÉRANT QUE l'ensemble des municipalités du Réseau BIBLIO CNCA devront également subir l'impact tant financier qu'organisationnel provoqué par le retrait des municipalités de plus de 5000 habitants, notamment en occasionnant une hausse prévisible des tarifs d'affiliation et une baisse prévisible des services offerts par le Réseau BIBLIO CNCA ;

CONSIDÉRANT QUE le nombre de municipalités directement touchées augmentera au cours des prochaines années puisque plusieurs passeront à plus de 5000 habitants ;

CONSIDÉRANT QUE le soutien et l'encadrement offerts par le Réseau BIBLIO sont essentiels au maintien des bibliothèques affiliées et que le passage au dessus des 5000 habitants ne leur procure pas les ressources humaines et financières leur permettant de maintenir la qualité des services offerts actuellement ;

CONSIDÉRANT QU'il faut près d'une dizaine d'années pour développer une collection de l'envergure et de la qualité de la collection déposée par le Réseau BIBLIO ;

CONSIDÉRANT QUE les moyens financiers d'une municipalité de moins de 10 000 habitants ne permettent pas d'utiliser tous les services essentiels du Réseau BIBLIO et que, par conséquent, ces services devront être, soit réduits, soit abolis, compromettant du même coup l'accès à la lecture et l'objectif de faire de la lecture une véritable pratique culturelle tel qu'énoncé dans la Politique de la lecture et du livre du MCCCF ;

CONSIDÉRANT QU'une désaffiliation accroîtra la charge de travail des bénévoles et entraînera un changement dans leurs chaînes de travail vers la gestion des ressources documentaires et technologiques au lieu du service aux citoyens, risquant ainsi de réduire leur motivation et leur désir de demeurer impliqués dans le comité de bibliothèque ;

IL EST PROPOSÉ par Madame Michelle Pageau, appuyé par Monsieur Vincent Blais :

**Procès-verbaux des séances du conseil municipal
de Kinnear's Mills,
MRC des Appalaches (Québec)**

QUE l'assemblée générale du Réseau BIBLIO CNCA signifie au MCCCCF son désaccord concernant sa décision de ne plus subventionner le Réseau BIBLIO CNCA pour les municipalités de plus de 5000 habitants à compter de 2013 ;

QUE l'assemblée générale du Réseau BIBLIO CNCA supporte la formation d'un comité de travail composé d'au moins un représentant par MRC issu des comités bibliothèques ou culturels régionaux dans le but de préparer un document à déposer au MCCCCF et qui démontrera que la décision du MCCCCF affectera la qualité des services offerts dans les bibliothèques concernées de même que dans les bibliothèques des plus petites municipalités ;

QU'une copie de cette résolution soit acheminée aux municipalités affiliées au Réseau BIBLIO CNCA afin d'obtenir leur appui par voie de résolution adoptée par leur conseil municipal ou par le conseil des maires de leur MRC.

RÉSOLUTION ADOPTÉE

2012-012 NUMÉRIQUE TECHNOLOGIE (SITE INTERNET DE LA MUNICIPALITÉ DE KINNEAR'S MILLS)

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'offre de services de Numérique Technologie pour l'amélioration du site internet de la municipalité de Kinnear's Mills. Le coût est de 2 550 \$ plus taxes.

2012-013 SOUPER DES BÉNÉVOLES

Il est résolu à l'unanimité des conseillers qu'un souper soit organisé pour remercier tous les bénévoles qui ont travaillé durant l'année. Ce souper aura lieu le vendredi 24 février 2012 à 18 h à la salle municipale.

2012-014 ENTENTE INTERMUNICIPALE EN MATIÈRE DE LOISIRS

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de signer l'entente intermunicipale en matière de loisirs avec la ville de Thetford Mines pour les activités aquatiques, sportives et culturelles, à l'exception des bibliothèques, offertes par le Service des loisirs et de la culture de la ville de Thetford Mines et ce pour toutes les catégories d'âges.

CORRESPONDANCE

La secrétaire-trésorière fait lecture de la correspondance du mois.

Invitation : la tournée de Solidarité rurale du Québec le 25 janvier 2012 au restaurant La Gargouille à East Broughton.

Élections au sein du conseil d'administration de la FQM
Mérite Ovation municipale 2012, appel à la candidature.

2012-015 COMPTES DU MOIS

Il est résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver la liste des comptes suivants :

**Procès-verbaux des séances du conseil municipal
de Kinnear's Mills
MRC des Appalaches (Québec)**

N° de chèque	Nom	Montant
	Salaire	6 462,96
C0002133	Postes Canada	201,64
C0002134	Candlish United Church	50,00
C0002137	Richard Bisson	22 932,11
C0002138	Marie-Blanche Jacques	5,95
C0002139	Rosaire Nadeau et Fils	580,50
C0002144	MRC des Appalaches	369,98
C0002145	Revenu Canada D.A.S.	781,16
C0002146	Ministère du Revenu D.A.S.	1 618,37
C0002147	Ville de Thetford Mines	237,00
C0002148	Petite caisse	195,74
C0002149	Régie Intermunicipale Thetford	592,20
C0002150	Gabsky Communication	61,47
C0002151	Mégaburo	16,50
C0002152	Michel Breton	138,46
C0002153	Entreprise Sanifer	1 458,24
C0002154	Fonds d'information sur le territoire	12,00
C0002155	Excavation Maggy inc.	214,17
C0002156	DG usimécanique inc.	26,33
C0002157	Wilson & Lafleur Ltée	63,00
C0002158	Lavery, De Billy	402,55
C0002159	Commission Scolaire des Chênes	592,41
C0002160	Lucien Trépanier	19,78
C0002161	Mégaburo	103,52
C0002162	Michelle Pageau	49,88
C0002164	Municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds	46 083,09
I0211201	Hydro Québec	306,55
I0211202	Bell Canada	288,74
	Total	83 864,30

PÉRIODE DE QUESTIONS

DIVERS

Aucun sujet n'a été traité au point **divers**.

2012-016

LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est résolu à l'unanimité des conseillers de lever la séance à 20 h 38.

Paul Vachon, maire

Claudette Perreault, directrice générale
et secrétaire-trésorière